APPUI INTENSIF EMPLOI

Secteur
Accès à l'emploi

Rapport d'activités 2024

68, Boulevard Carnot
06400 Cannes

2203, Chemin Saint-Claude
Le Chorus - Batiment A 1er étage
06600 Antibes/ Tél. 04 92 29 20 20

direction.secteuraccesemploi@fondationdenice.org

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2024,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.
Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.
Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 32 millions d'euros, la Fondation accompagne près de 12 000 personnes chaque année et gère 593 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social qui se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Ce secteur concentre 72 % des logements gérés par la Fondation (425 sur 593) et a la particularité de se déployer dans 12 communes dans les vallées. Ses activités mobilisent 50 % du budget de la Fondation. Il a notamment étendu en 2024 les actions de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile sur l'Ouest du département.

Le Secteur Accès à l'Emploi repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet COACH).

- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le secteur accès à l'emploi est étendu de Grasse à Menton, il concentre ses actions sur la bande littorale et déploie ses actions sur 12 sites. Il a intégré en 2024 deux nouveaux sites liés à l'extension des actions Appui intensif emploi et Redynamisation emploi séniors sur Nice.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs.es non accompagné.es et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le secteur a réorganisé le domaine de l'Enfance en 2024 et accueille désormais des enfants confiés dès l'âge de 3 ans.

Le Siège Social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, l'unité RH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaine de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens…) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

3 faits marquants en 2024

Une année d'avancée pour l'emploi dans notre secteur avec l'extension du Ségur pour tous

Le 4 juin 2024, le gouvernement décidait par arrêté d'étendre le bénéficie de la revalorisation salariale dite « Ségur pour tous » de 238 euros bruts pour tous les salariés de notre branche-soit 147 salariés pour la fondation (secteur accès à l'emploi, siège social, fonctions administratives et services généraux, direction) injustement exclus depuis 2022.

Nous réclamions cette mesure afin de rétablir une égalité de traitement au vu de l'égale contribution de tous aux missions de solidarité de la Fondation. Saluons cette avancée positive en faveur d'une meilleure reconnaissance des contributions de l'ensemble de nos métiers. Hélas, cette revalorisation salariale qui représente un coût de 700 000

euros sur 2024 intégrant la rétroactivité n'a pas été intégralement compensée par l'Etat et a fragilisé notre équilibre budgétaire.

La réorganisation du siège social

Afin d'anticiper le départ en retraite de notre Daf prévue en 2026, nous avons restructuré le siège social autour de fonctions de responsable RH, administrative/financière et paye en vue de doter chaque unité d'un expert fonctionnel.

Nous avons également accompagné le déploiement d'un nouveau SIRH et d'un logiciel de dématérialisation du circuit de la facture afin de moderniser et sécuriser nos process.

Nous travaillerons en 2025 à structurer l'échelon supérieur de direction des fonctions support RF et DAF.

Le développement malgré les incertitudes budgétaires et des coups d'arrêt

Malgré un contexte d'austérité, nous avons continué à développer nos actions en complétant nos interventions à l'Ouest du département (Unité logement d'Accompagnement mobile sur la prévention des expulsions locatives à Grasse-Cannes-Antibes), à Nice (extension des actions d'accompagnement des allocataires du RSA) et au bénéfice d'enfants dès 3 ans placés au titre de la protection de l'enfance.

L'action d'accompagnement à l'emploi des déplacés de guerre Ukrainiens s'est arrêtée prématurément en novembre 2024 suite à des réductions budgétaires comme l'équipe mobile emploi.

La non compensation du Ségur, les annonces tardives de réduction de subvention nous ont mis en difficulté et ont entrainé des suppressions de postes (Plateforme de services jeunes, SPEL, Halte de nuit, Flash Emploi, Cap entreprise, Equipe mobile Emploi…..). Cela doit nous engager à la prudence en 2025.

Les perspectives 2025

- Préserver l'emploi et le périmètre de nos actions : obtenir la compensation du Ségur pour 2024 soit environ 500 000 euros à la suite du recours formé contre l'Etat ainsi que des crédits supplémentaires pour 2025
- Accompagner la restructuration des fonctions support du siège social face aux enjeux
- Poursuivre l'expérimentation d'actions innovantes dans le but de répondre aux besoins d'accompagnement du public : recherche-action avec l'Université sur le mandat numérique dans l'activation des aides sociales, valorisation du travail-pair, extension du Un Chez Soi jeunes, accueil durable et bénévoles d'enfants placés chez des tiers…

Table des matières

I/ Rôle et mission de l'appui intensif emploi 7
II/ L'action en chiffres 8
1/ De l'orientation à l'intégration 8
Le public de l'AIE 9
2/ Programme d'accompagnement de l'Appui Intensif Emploi 12
III/ Témoignages 13
IV / Perspectives 14

I/ Rôle et mission de l'appui intensif emploi

L'Appui Intensif Emploi est une action du Plan Départemental d'Insertion. Présente sur le territoire depuis plusieurs années, cette action est à destination des bénéficiaires du RSA. Elle est centrée sur la recherche d'emploi.

Deux partenaires du Département mettent en place cette action, l'association FORMA à Nice et la Fondation de Nice Patronage Saint Pierre Actes à Cannes pour l'Ouest du Département. Ainsi, cette action est accessible à l'ensemble des bénéficiaires du RSA du territoire départemental.

Cette action est positionnée à cheval entre le contrôle et l'accompagnement. Proposer un accompagnement intensif sur 4 semaines, conduit à lutter contre le travail non déclaré ou l'absence de recherche d'emploi. Toutefois, assurer un soutien quotidien pendant 4 semaines permet également un accompagnement au plus près des besoins repérés et des évolutions de chacun. D'ailleurs, les personnes qui se sont rendues disponibles sur les 4 semaines ont fait part de l'intérêt qu'a pu représenter notre intervention.

L'objectif premier sur les 4 semaines est le retour à l'emploi des personnes accueillies. A minima, nos interventions ont pour but une reprise d'autonomie dans la recherche d'emploi, en particulier via l'utilisation de l'outil informatique. Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'utilisation de l'informatique, nous adaptons nos interventions pour investir des techniques de recherche d'emploi telles que la prospection directe ou la prospection téléphonique.

Ainsi, ce sont 4 conseillères en Insertion Professionnelle répartit en deux unités qui sont intervenues sur l'action en 2024.

II/ L'action en chiffres

1/ De l'orientation à l'intégration

Les chiffres

En 2024, 22 sessions ont été réalisées :

421 personnes ont été orientées sur l'action en 2024
- Cannes : 224 Orientations
- Antibes / Grasse : 197 Orientations

Graphique n°1 : Répartition des orientations en pourcentage

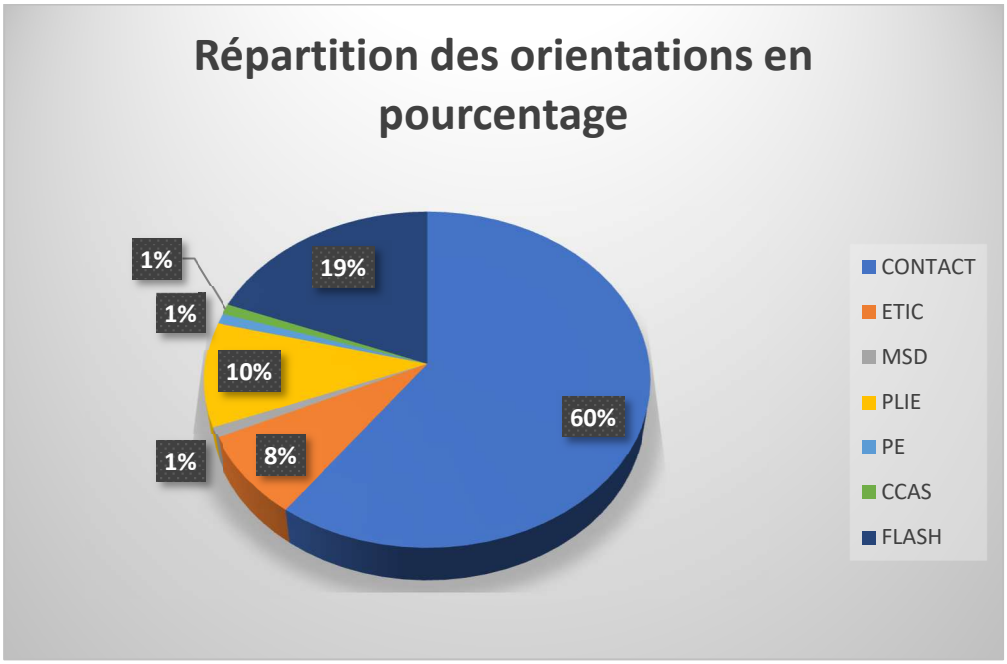

D'après le graphique n°1, nous remarquons que les prescripteurs principaux sont Contact 60% et Flash emploi 19%.

11 sessions d'accompagnement ont été menées sur le site de Cannes, les personnes accompagnées sur ce site bénéficient de la mutualisation des moyens humains et matériel de la plateforme cannoise à travers les actions de Cap entreprise, Flash et Dynamisation seniors.

9 sessions sur le site d'Antibes, l'appui intensif emploi se situe dans les mêmes locaux que Cap entreprise. Une collaboration en plateforme (mutualisation des ressources humaines) s'est mise en place. Ainsi des personnes accompagnées par l'AIE peuvent bénéficier du réseau de Cap entreprise.

2 sessions sur Grasse dans les locaux de Reflets.

On peut noter une hausse du **taux d'intégration** qui est passé de **48% en 2023** à **55 % en 2024**.

En 2024, **231 personnes** ont pu bénéficier de cet accompagnement intensif

64 Reprises d'activité connues des personnes qui ont retrouvé une activité soit en cours d'accompagnement soit après l'accompagnement (emploi tout type de contrat confondu, création d'entreprise et formation) soit 27,7 %.

Le rôle du partenariat CIP / référent

Lorsque la reprise d'emploi n'a pas pu se réaliser parce que la personne n'a pas pu suivre les 4 semaines d'accompagnement, le référent poursuit l'accompagnement.

Lors de la troisième semaine d'accompagnement, des tripartites sont réalisés entre la personne, le référent, et un CIP de l'équipe, afin de faire le point et de mutualiser les compétences respectives pour la reprise d'un emploi. Cette tripartite est une réelle plus-value. Chacun définit ainsi sa place et sa mission.

Concernant l'action, les retours des référents sont plutôt positifs. En effet, l'AIE peut servir de révélateur pour certaines situations et le référent peut ensuite poursuivre l'accompagnement sur des éléments observés et objectivés pendant les 4 semaines.

Le public de l'AIE

Le public de l'AIE est divers, tant par sa mixité, son âge, que par ses qualifications et son niveau d'étude.

Graphique n°1 : Répartition du public par genre en pourcentage

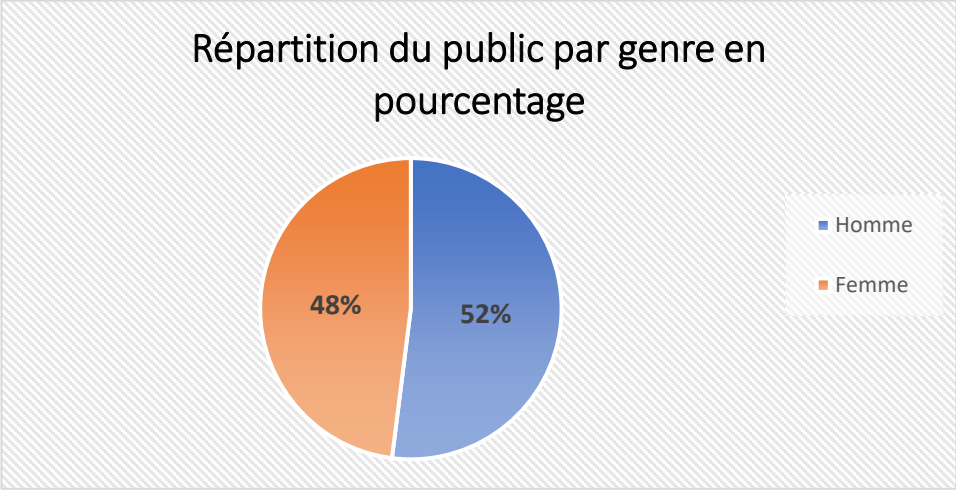

D'après le graphique n°1, le public accompagné est masculin à 52% et féminin à 48%.

Sur les **64 personnes qui ont repris une activité** en 2024, **30** sont **des femmes** et **34 des hommes**.

On peut donc parler d'une **réelle égalité des chances entre hommes et femmes** tant en termes d'intégration que de sortie en reprise d'activité, concernant l'action AIE.

Graphique n°2 : Répartition du public par tranche d'âge en pourcentage

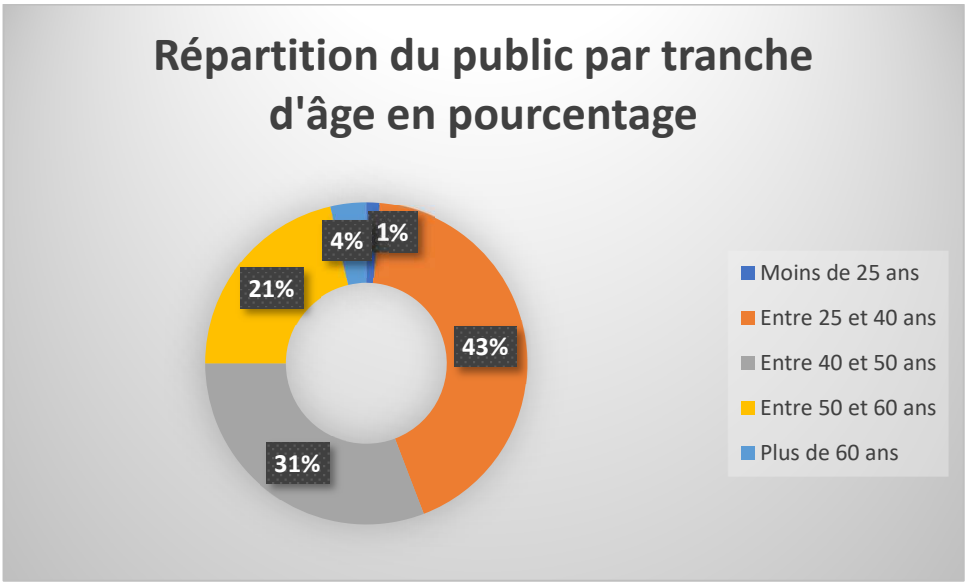

Majoritairement, **les personnes accompagnées sont âgées entre 25 et 40 ans (soit 43 %).** Les moins de 25 ans sont minoritaire et ne représente que 1 % du public de l'action. Cela peut s'expliquer par le fait que la part des BRSA de cette tranche d'âge est minime en raison de critères d'éligibilité spécifiques à cette tranche d'âge.

La part des plus de 60 ans dans l'action AIE reste également faible : 5 %. En effet sur ce territoire, **les personnes âgées de plus de 60 ans sont plus aisément orientées vers l'action dynamisation emploi sénior** que sur l'AIE.

Graphique n°3 : Répartition du public par niveau d'étude en pourcentage

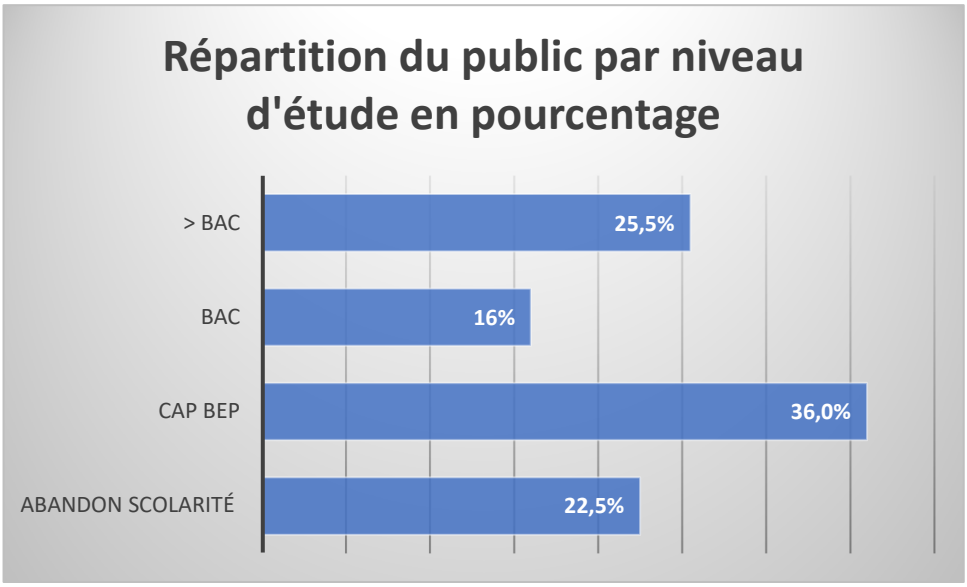

Majoritairement, **les personnes accompagnées ont à 36%, un niveau 3 CAP/BEP**.

Les personnes qui possèdent un niveau > au BAC et celle qui ont abandonné leur scolarité représentent un % presque équivalent (25,5% pour les 1ers et 22,5% pour le 2e).

Cela montre bien l'hétérogénéité du public accompagné.

La diversité des publics demande une adaptation dans l'accompagnement et une veille permanente sur les métiers en tension, les formations proposées et les forums dont les propositions sont nombreuses et diversifiées sur le territoire.

Graphique n°4 : Répartition des reprises d'activité en pourcentage

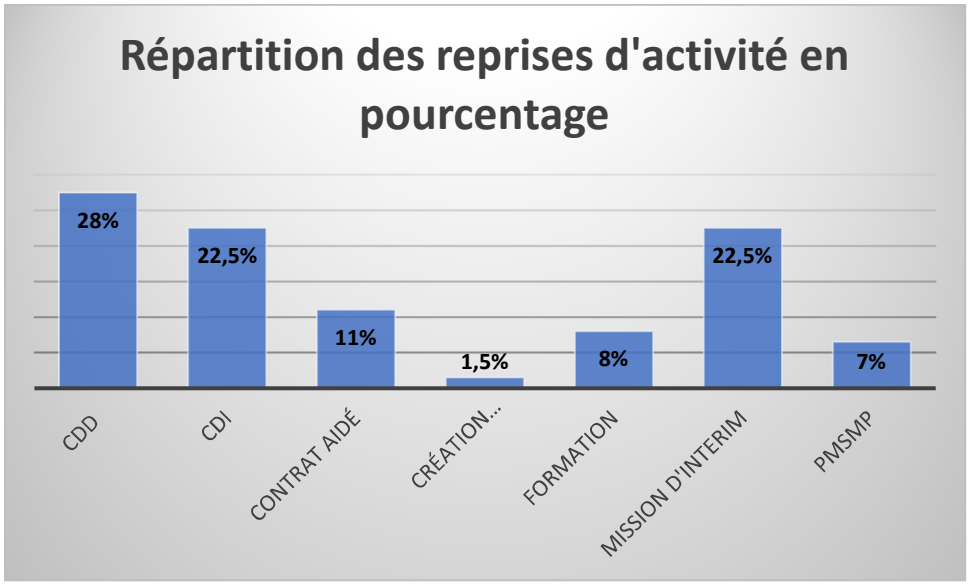

D'après le graphique ci-dessus, on constate que la **majorité du public accompagné par l'AIE est sortie en CDD (tout confondu). A part égale**, la reprise d'activité des BRSA se dirige vers les **CDI (22,5%) et les missions d'intérim (22,5%).**

Le **taux de sorties en reprises d'activité** pour l'action AIE est de **27,7 %.**

2/ Programme d'accompagnement de l'Appui Intensif Emploi

1er jour

- Information collective
- Entretien individuel

Semaine 1

- Présentation croisée
- Identifier ses atouts professionnels
- CV – CV vidéo (selon profil)
- Lettre de motivation
- Atelier Réalité Virtuelle : découvrir les secteurs d'activités, les métiers.
- Candidature sur offre/spontanée

Semaine 2

- Profil PE / PE à la carte/ Emploi Store
- Smart emploi
- Réseaux sociaux
- Atelier théâtre : préparation à l'entretien d'embauche
- Analyse transactionnelle : posture professionnelle
- Pix /inclusion itou/cpf
- Candidature sur offre/spontanée

Semaine 3

- Travailleurs pairs
- Estime – PMSMP
- Simulation entretien d'embauche
- Candidature sur offre/spontanée
- Inscription agences intérim
- Tripartite référent

Semaine 4

- Gestion du stress
- Candidature sur offre/spontanée
- Synthèse fin accompagnement

Intervention des travailleurs pairs

Fondée sur des savoirs issus de leurs expériences de vie, l'intervention des travailleurs pairs au sein de l'action s'est installée dans la continuité et son efficacité est incontestable.

Leurs témoignages de parcours de vie bouleversants, facilite l'échange au sein du groupe et nous font prendre conscience que d'autres solutions existent.

En groupe dans un cadre sécurisant, ou prônent la bienveillance et l'écoute, ils proposent diverses thématiques telles que :

- « La reconversion professionnelle ».
- « Comment parler de son parcours, après une période d'inactivité ? »
- « Le changement de vie, handicap, compétences transverses »

Lorsque le besoin s'en fait sentir ils abordent également les sujets de l'addiction, du handicap, du parcours de rue etc…Et proposent également des échanges individuels.

Depuis 2022 nous avons doublé leur intervention, et étoffer leur proposition d'atelier.

III/ Témoignages

« M. D. est arrivé au sein du dispositif AIE avec une grande envie de reprendre le chemin de l'emploi. Toutefois, il faisait face un problème de santé qui l'avait freiné dans ses démarches.

Au fil des semaines, ce cadre bienveillant lui a permis de reprendre confiance en lui et de réajuster son comportement. Le travail en groupe, les échanges constructifs et la solidarité des autres participants ont été essentiels dans sa transformation. Loin de se décourager, il s'est pleinement investi dans les ateliers de recherche d'emploi et a multiplié les candidatures.
Chaque jour, il a franchi de nouvelles étapes : des entretiens obtenus, des retours encourageants de recruteurs et, surtout, une prise de conscience grandiose de ses capacités. Progressivement, nous avons vu un véritable changement en lui. Sa motivation était de plus en plus visible, son comportement s'améliorait, et son problème de santé semblait s'éloigner.

Aujourd'hui, fort de cette expérience et de son évolution personnelle, M. D. a trouvé un poste stable au sein d'une entreprise privée, où il exerce désormais en tant que jardinier.
Sa réussite est le fruit de sa résilience et de l'accompagnement dont il a retenu, illustrant parfaitement la capacité à surmonter les obstacles pour renouer avec le monde professionnel.

IV / Perspectives

- Développer l'action AIE sur l'ensemble du département (réponse appel à projet départementale) et donc augmentation de la taille du service, 4 équipes sur le département.
- Proposition auprès du département d'une nouvelle forme d'accompagnement, rythme et contenu, d'un nouveau nom et intégration de CIP plus spécifique vers l'Entreprise pour donner encore en plus une tonalité emploi à l'action et permette aux personnes d'être « Propuls'er » vers l'emploi
- Défis : harmoniser les pratiques sur l'ensemble du département, l'accompagnement et l'IA

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org

En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques

Cofinancé par l'Union européenne
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉGION SUD
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
VILLE DE NICE
ars
ALLOCATIONS FAMILIALES

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).

Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.